

Votre Comcom'

Siège

Communauté de Communes des 4 Rivières

26 rue Félix Faure
76220 GOURNAY-EN-BRAY

Horaires

Lundi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
8 h 30 – 12 h 00

Contact

02 35 09 85 69

contact@cc4rivieres.com



Retrouvez toutes les informations
et l'actualité sur le site web et les
réseaux sociaux de la CC4R



www.cc4rivieres.com



Communauté de
Communes des
4 Rivières



Communauté de
Communes des
4 Rivières

CC4^{la}Revue

Journal intercommunautaire de la Communauté
de Communes des 4 Rivières

Découvrez

la Communauté de Communes des 4 RIVIÈRES



Dossier CC4R
Les Services de la Comcom'
Découverte du territoire
Actualités

#1

2^{ème} Semestre 2022

Ce magazine a été réalisé par

COMMUNICATION

WEBDESIGN

RÉFÉRENCEMENT

GRAPHISME



CRÉATION DE SITES WEB & GRAPHISME

06 86 74 92 45

www.arnaudcom.fr



SOMMAIRE

Dossier

Présentation de la CC4R	4
Le président et les vice-présidents	6
Fonctionnement	8

Services

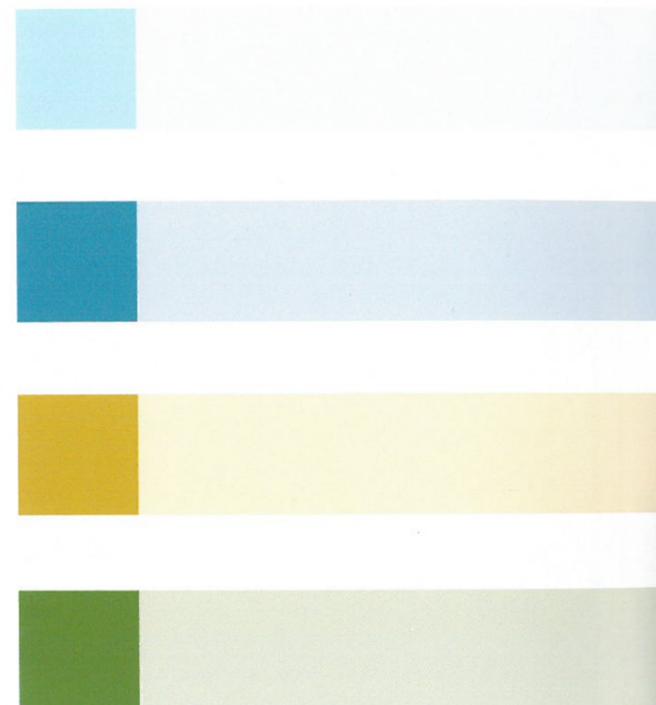
Portage de Repas	12
Relais Petite Enfance	14
Espace Numérique Mobile	16

Actualités

Les Actus	18
Interviews Vice-Présidents	19
Nouveau Siège et Espace de Formation	22

Territoire

Réduction des déchets	24
Consommer localement	26



C'

est avec plaisir que je vous invite à prendre connaissance de ce premier numéro du journal de la Communauté de Communes des 4 Rivières !

À l'heure du numérique et de la communication virtuelle, il m'a semblé important de poursuivre la diffusion d'un format traditionnel d'information pour ceux d'entre vous qui veulent conserver des habitudes "de lecture papier". Pour les autres qui sont plus à l'aise avec les écrans, une version numérique est disponible via le QRcode de la page ci-contre.

Vous découvrirez ou re-découvrirez, au fil de ces articles, des informations sur votre territoire, apprendrez, je l'espère, des choses sur son fonctionnement et sur ce que la CC4R peut vous apporter au quotidien.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous adresse, en mon nom et au nom de l'ensemble des élus de la CC4R, nos salutations les meilleures.

Le Président
Maire de Gournay-en-Bray
Éric Picard

CC4R la REVUE, Journal Communautaire de la Communauté de Communes des 4 Rivières

Directeur de publication : Éric PICARD

Rédaction : Laetitia BOISAUBERT & les services communautaires

Mise en Page : Arnaud LEMAITRE (Arnaudcom)

Impression : Adrexo

Photos & Infographies : Arnaud LEMAITRE (Arnaudcom)

Crédits : Vecteezy

*Téléchargez la version
numérique de la Revue*



Cette Revue est interactive!

Au cours de la lecture de votre journal, vous trouverez des QRcodes qui permettent d'accéder à des informations supplémentaires sur internet. Pour y accéder :

1. Ouvrez l'application "appareil photo" de votre téléphone
2. Placez le téléphone à environ 20cm du code et Scannez
3. Votre téléphone vous demande alors d'ouvrir le contenu

Si rien ne se passe, c'est que votre téléphone a besoin d'une application tierce pour scanner un QR Code.





la Communauté de Communes des 4 Rivières

La Communauté de Communes des 4 Rivières a été créée le 1er janvier 2017.
Elle est constituée de 3 anciennes Communautés de Communes
(Bray-Normand, Canton de Forges-les-Eaux et des Monts et de l'Andelle).

Cette fusion, imposée par le Préfet dans le cadre de la loi NOTRe, a permis de créer un territoire de +/- 610 km² composé de +/- 30 200 habitants.

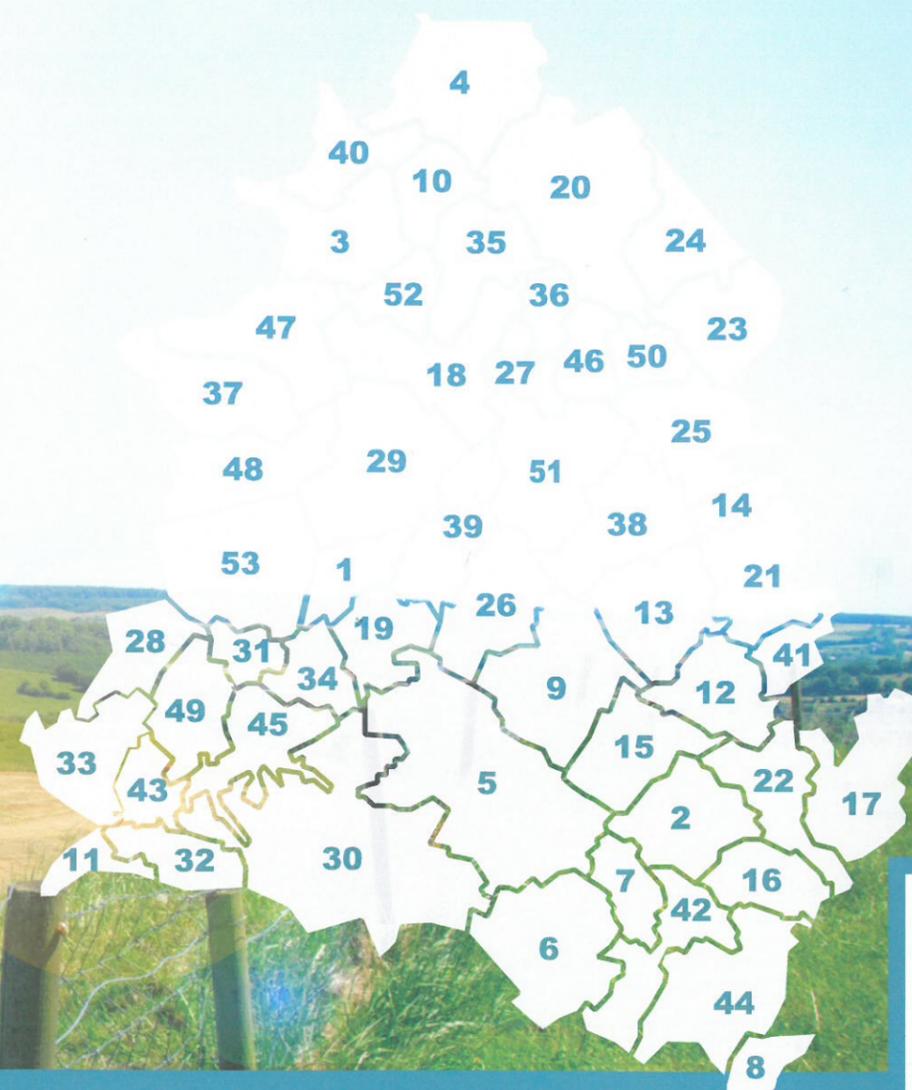
Elle regroupe 53 communes.

La plus petite : La Bellière (+/- 55 habitants)
La plus grande : Gournay-en-Bray (+/- 6 400 habitants)

6 communes ont + de 1 000 hab (+/- 52 % de la population totale de la CC4R)
5 communes ont entre 500 et 1 000 hab (+/- 10 % de la population totale de la CC4R)
42 communes comptent moins de 500 hab (+/- 38 % de la population totale de la CC4R)

4 Rivières **53** Communes **611** Km² **30 200** Habitants

1. ARGUEIL
2. AVESNES-EN-BRAY
3. BEAUBEC-LA-ROSIÈRE
4. BEAUSSAULT
5. BEAUVOIR-EN-LYONS
6. BÉZANCOURT
7. BOSCHYONS
8. BOUCHEVILLIERS
9. BRÉMONTIER-MERVAL
10. COMPAINVILLE
11. CROISY-SUR-ANDELLE
12. CUY-SAINT-FIACRE
13. DAMPIERRE-EN-BRAY
14. DOUDEAUVILLE
15. ELBEUF-EN-BRAY
16. ERNEMONT-LA-VILLETTE
17. FERRIÈRES-EN-BRAY
18. FORGES-LES-EAUX
19. FRY
20. GAILLEFONTAINE
21. GANCOURT-SAINT-ÉTIENNE
22. GOURNAY-EN-BRAY
23. GRUMESNIL
24. HAUCOURT
25. HUSSEZ
26. HODENG-HODENGER
27. LA BÉLLIERE
28. LA CHAPELLE-SAINT-OUEN
29. LA FERTÉ-SAINT-SAMSON
30. LA FEULLIE
31. LA HALLOTIÈRE
32. LA HAYE
33. LE HÉRON
34. LE MESNIL-LIEUBRAY
35. LE THIL-RIBERPRÉ
36. LONGMESNIL
37. MAUQUENCHY
38. MÉNERVAL
39. MÉSANGUEVILLE
40. MESNIL-MAUGER
41. MOLAGNIES
42. MONT-RÔTY
43. MORVILLE-SUR-ANDELLE
44. NEUF-MARCHÉ
45. NOLLÉVAL
46. POMMEREUX
47. RONCHEROLLES-EN-BRAY
48. ROUVRAY-CATILLON
49. SAINT-LUCIEN
50. ST-MICHEL D'HALESCOURT
51. SAUMONT-LA-POTERIE
52. SERQUEUX
53. SIGY-EN-BRAY



Découvrez les 53 communes en images avec l'Office de Tourisme des 4 Rivières

Une Comcom' ? C'est quoi ?

La Communauté de Communes des 4 Rivières est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, créé par la loi du 6 février 1992, qui associe des communes en vue d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Elle exerce en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires et des compétences optionnelles, ainsi que des compétences supplémentaires que les communes lui transfèrent. Une communauté de communes regroupe plusieurs communes sur un territoire d'un seul tenant et sans enclave.

La Comcom' en chiffres



1 Président



7 Vice-Présidents



8 Membres du Bureau



35 Agents



Des Commissions



10 Conseils
Communautaires/an

Que fait la comcom' ? pour vous au quotidien ?

Dans votre quotidien, même si vous ne le voyez pas systématiquement, ce sont les agents de la CC4R ou des entreprises mandatées par elle qui exercent ces missions.

- ▶ Collecte vos poubelles, gère les déchetteries
- ▶ Accueille vos enfants en crèche
- ▶ Organise la livraison des repas à votre domicile (pour une partie du territoire) et propose un service de téléalarme
- ▶ Entretien des chemins de randonnées, fait du lien avec les acteurs touristiques (gîtes, chambres d'hôtes, etc.), promeut le territoire au-delà de nos frontières géographiques pour attirer des vacanciers qui auront peut-être ensuite envie de venir y vivre et y travailler
- ▶ Construit des maisons médicales (La Feuillie, Forges-les-Eaux, Gaillefontaine) et bientôt Gournay-en-Bray
- ▶ Soutien les associations implantées pour permettre à tous d'accéder à des activités
- ▶ Aménage et gère des espaces publics (Gendarmerie de Gournay, parking de la gare de Gournay/Ferrières)
- ▶ Accompagne les entreprises, artisans et commerçants, implantés ou créateurs, par la mise en place de soutiens financiers à l'investissement et pendant des périodes difficiles, par des actions ponctuelles (en partenariat avec le Département et la Région)
- ▶ Aménage des zones d'activités pour que les entreprises s'implantent et se développent
- ▶ Met à disposition ses locaux et finance des partenariats pour vous permettre d'avoir, au plus proche de chez vous, des permanences pour monter des dossiers d'aides à la rénovation de vos logements, la mise en place d'aides à la personne, à la formation, au numérique
- ▶ Participe au financement des travaux d'aménagement de la fibre sur notre territoire afin que vous puissiez disposer de connexions de qualité (projet piloté par le Département de Seine-Maritime), etc.

Toutes ces actions peuvent vous impacter à un moment ou à un autre de votre quotidien.

Le Président et les Vice-Présidents CC4R



Éric Picard

PRÉSIDENT



Christine Lesueur

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET TOURISTIQUE



Emmanuel Broux

MAINTIEN ET
DÉVELOPPEMENT DE
L'OFFRE PLURIDISCIPLINAIRE
DE SANTÉ ET DE SOINS



Bruno Nottias

ENVIRONNEMENT
GESTION DES DÉCHETS,
GEMAPI, EAU ET PCAET



Isabelle Bréquigny

ACTIONS SOCIALES
ET GENS DU VOYAGE



Thomas Hermand

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE,
MOBILITÉ ET DES MAISONS DE
SERVICES AU PUBLIC



**Jean Claude
Delwarde**

POLITIQUE DU LOGEMENT
ET D'AMÉLIORATION
DU CADRE DE VIE



Céline Ancelin

PETITE ENFANCE
ET ENFANCE, JEUNESSE

Les Compétences de la Comcom'

Elles sont transférées par les communes au titre de **Compétences Obligatoires** (cadrées par la loi) ou **Compétences Optionnelles** (les élus communautaires "choisissent" parmi des compétences listées par la loi celles qu'ils transfèrent à la comcom. Ils doivent obligatoirement en prendre un nombre minimum) et enfin les **Compétences Facultatives** (les élus communautaires sont libres de les définir, il n'y a pas de nombre minimum)

Compétences Obligatoires

La communauté de communes exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, les compétences dans les domaines suivants :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Développement économique et touristique
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Compétences Optionnelles

La communauté de communes peut par ailleurs exercer, en lieu et place des communes, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences dans les domaines suivants :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public

Compétences Facultatives

- Participation au financement des écoles de musique du territoire intégrées au schéma départemental de développement des enseignements artistiques
- Soutien aux associations et manifestations culturelles ayant un rayonnement communautaire et extracommunautaire
- Soutien aux manifestations et associations sportives ayant un rayonnement communautaire et extracommunautaire
- Développement et soutien des initiatives visant au maintien et au développement d'une offre pluridisciplinaire d'accès aux soins sur le territoire

Petite enfance

- La communauté de communes a pleine compétence sur la gestion des équipements existants ou à créer sur son territoire, dédiés à l'accueil des enfants âgés de 2 mois à l'entrée de l'école maternelle

Enfance

- Dans le cadre d'une politique de maintien, de rationalisation et de développement de l'offre d'accueil visant à intéresser les habitants du territoire et à développer son attractivité dans ce domaine, la communauté de communes pourra soutenir toute action d'organismes privés, publics ou associatifs permettant de compléter et de diversifier les projets menés dans le domaine de l'accueil extra-scolaire des enfants

Les Membres du Bureau

FRANÇOISE DESCHAMPS
FRÉDÉRIC GODEBOUT
FRANCIS BOURGUIGNON

PHILIPPE DION
JEAN-NOËL CANU
(Gestion, balisage et référencement
des chemins de randonnée)

SABRINA GOULAY
JEAN-MANUEL BUQUET
DOMINIQUE BUT

Comment fonctionne la CC4R ?

Le conseil communautaire est le centre du fonctionnement de la collectivité. Cette assemblée applique les délibérations et prend les décisions qui engagent la communauté de communes.

Le CONSEIL Communautaire

Délibérer sur les propositions faites par le bureau

Le conseil communautaire est composé de 80 délégués titulaires élus des 53 communes membres.

Ce groupe examine et débat des délibérations liées aux missions de la communauté de communes.

Il délibère sur les grandes orientations du territoire et vote les budgets, les comptes administratifs, les taux d'imposition, la grille tarifaire de la Redevance Incitative, les tarifs des services publics, etc.

Le président

Est le représentant légal. Il fixe l'ordre du jour et préside les conseils communautaires. Il met en œuvre les décisions avec l'aide des services et engage les dépenses votées au budget.



Les vice-présidents

Ils représentent le président pour l'exercice des compétences déléguées.



Arbitrer, orienter et animer la politique communautaire

Le bureau se compose du président et des vice-présidents. Ensemble, ils se regroupent en commissions pour réfléchir, débattre, orienter et préparer les dossiers pour faciliter les décisions par le conseil communautaire.

Les COMMISSIONS et groupes de travail

Examiner et faire des propositions sur les projets

Les commissions sont des groupes composés d'élus et de membres. Ils travaillent ensemble dans l'élaboration des projets et des actions pour le territoire en élaborant des propositions qui seront soumises au bureau puis au conseil communautaire.

Les 10 Commissions de la CC4R

1. Administration, ressources humaines, communication, finances/budget
2. Développement économique, emploi et formation
3. Développement touristique et gestion des chemins de randonnées
4. Politique d'aménagement liée à la santé
5. Politique du logement, cadre de vie, gendarmerie
6. Actions sociales et gens du voyage
7. Gestion des déchets
8. GEMAPI et PCAET
9. Petite enfance, enfance jeunesse
10. Espace, mobilité, Maison de Services au Public (MSP), Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM), Numérique



Le Portage de repas

Le service de livraison des repas à domicile

Le portage de repas est destiné à toute personne qui en fait la demande, quelle que soit sa situation. Personne vieillissante ayant des difficultés à cuisiner ou à faire des courses, empêchement temporaire de mobilité ou de cuisine, manque de temps, etc. La simplicité : le portage de repas à domicile ! Les repas sont livrés à domicile et peuvent être adaptés à des régimes spécifiques : sans sel, sans sucre ou sans sel et sans sucre.



Rencontre avec Graziella, responsable du service de portage de repas

Pouvez-vous nous présenter le service ?

Nous sommes 2 personnes dans le service de portage des repas. Sabrina est livreuse, elle est en contact direct avec les bénéficiaires. Son rôle est de livrer les repas et de prendre les commandes. C'est également un moment d'échanges pour prendre des nouvelles. Puis, moi je m'appelle Graziella, je gère la partie administrative du service. Je m'occupe de la facturation, des inscriptions et de l'enregistrement des commandes que Sabrina récupère auprès des bénéficiaires.

Comment se déroule une tournée de portage ?

Les repas sont livrés dans nos réfrigérateurs à l'antenne de Forges-les-Eaux la veille au soir. Sabrina arrive le lendemain à 6H30 pour vérifier tous les repas avec les bons de livraisons, puis elle charge son camion pour partir en tournée. Les premiers bénéficiaires sont livrés à partir de 7H30, et les derniers, au plus tard à 13H00.

En savoir +



Qui sont les utilisateurs du service ?

Nos utilisateurs sont majoritairement des personnes retraitées, la moyenne d'âge est de 83 ans. L'âge de nos utilisateurs varie de 54 ans à 102 ans. Certaines personnes utilisent le service pour une courte durée car ils ont une immobilisation temporaire, et d'autres personnes l'utilisent toute l'année.

Quels projets et/ou améliorations envisagez-vous ?

Avec Sabrina, nous essayons d'être le plus proche possible de nos utilisateurs, certains étant isolés géographiquement. Nous leur souhaitons les vœux de fin d'année ou encore leur anniversaire en préparant des cartes de vœux personnalisées. Nous souhaiterions mettre en place des repas à thème, pour certains événements (Chandeleur, Pâques, Noël, Jour de l'An).

Nous sommes également en contact avec les centres de loisirs. Les enfants ont fabriqué des petits cadeaux qui ont été offerts à Noël 2021 aux personnes qui utilisent le service de portage des repas. Nous souhaitons renouveler cette initiative pour les prochaines années.



Sabrina & Graziella

Interview utilisateur du service

Alain, habitant de Forges-les-Eaux nous fait part de son retour d'expérience en tant qu'utilisateur du service de portage.

J'ai connu le service en voyant passer la camionnette de livraison, j'ai noté le numéro et appelé pour me renseigner si j'avais l'âge pour bénéficier du service. On m'a expliqué qu'il n'y avait pas d'âge minimum, j'ai donc commencé à me faire livrer mes repas quotidiennement.

Sabrina me dépose les repas tous les jours vers 9H00 sauf le samedi et le dimanche. Mes repas du week-end sont livrés le vendredi.

C'est aussi très pratique pour moi car je commande les repas avec le régime sans sucre car j'ai du diabète. Il me reste tout de même à aller chercher le pain en ville car il n'est pas compris dans les repas, mais c'est bien, car cela me fait sortir un peu, nous confie-t-il. En se levant, Alain nous montre son mur où sont accrochés, entre autres, les cartes de vœux du service et un petit cadre offert par les enfants du centre de loisirs dans lequel il a inséré une photo de sa fille et lui.

Alain, bénéficiaire du service



Le Relais Petite Enfance



Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service gratuit à destination des parents, futurs parents, leurs enfants ainsi qu'aux assistants maternels. Nous accompagnons les parents qui recherchent un assistant maternel et les informons sur leurs droits et obligations en tant qu'employeurs. Quant aux assistants maternels, nous partageons avec eux des informations sur leurs droits et devoirs en tant que salariés. Nous proposons aussi des temps d'échanges sur les pratiques professionnelles.



Un lieu d'échanges pour tous

Assistants Maternels

Pour les assistants maternels, c'est un lieu qui permet de recueillir des informations sur leurs droits, les démarches administratives

Parents

Pour les parents et futurs parents, le RPE est un lieu d'information et de conseil sur les modes de garde, les droits et devoirs en tant que parents employeurs

Enfants

Pour les enfants, sous la responsabilité des assistants maternels, le RPE est un lieu d'éveil, d'échanges et d'ateliers

Relais Petite Enfance de Gournay-en-Bray - 25, rue Henri Dunant - 76220 Gournay-en-Bray
06 37 08 50 23 - rami@cc4rivieres.com

Rencontre avec Maëva, animatrice Relais Petite Enfance

Bonjour Maëva, pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Maëva Young, je suis Éducatrice de Jeunes Enfants depuis 2018 au sein du Relais Petite Enfance. J'anime la structure de Gournay-en-Bray en organisant des animations et des permanences auprès des parents et assistants maternels. Mon rôle principal est d'informer et d'orienter sur les questions de droits du travail et la mise en place de contrats entre parents et assistants maternels.

Pouvez-vous nous raconter comment se déroule une de vos journées ?

Le matin, j'anime des ateliers d'éveil avec les assistants maternels et les enfants qu'ils ont en accueil. Cela permet d'organiser un temps de rencontre entre professionnels pour échanger sur leurs pratiques, mais aussi un temps de rencontre entre les enfants afin de participer à leur éveil et leur développement. L'après-midi, je tiens une permanence physique et téléphonique afin d'informer les parents et les assistants maternels sur le droit du travail.

Quelles sont les questions qui vous sont le plus fréquemment posées ?

Les parents me questionnent le plus souvent sur la rédaction d'un contrat de travail avec un assistant maternel (ASMAT), les calculs de salaires et les démarches pour la rupture d'un contrat. Les ASMAT ont le plus souvent besoin d'informations sur les droits et devoirs concernant la convention collective.

En savoir +



Les parents peuvent-ils contacter le RPE pour avoir une liste des assistants maternels agréés ?

Je peux fournir une liste des assistants maternels agréés qui exercent à domicile, mais aussi ceux qui exercent en Maison d'Assistants Maternels (MAM). Je peux également fournir une liste des crèches sur le territoire communautaire.

Espace Numérique Mobile



Les Espaces Numériques Mobiles (ENM) sont nés de l'idée de rendre Internet accessible à tous sans exception : les habitants des zones blanches (non couvertes par le réseau), les personnes ne sachant pas se servir d'un ordinateur ou n'en ayant pas chez eux, les résidents de communes isolées géographiquement. Le service Espace Numérique Mobile vous aide dans l'utilisation d'ordinateurs, tablettes, smartphones et pour vos démarches en ligne.

Ils permettent ainsi de rendre l'administration en ligne, la recherche d'emploi, la formation à distance ou formation sur place et l'apprentissage de l'usage du numérique facilement accessibles.



Rencontre avec Fannie de l'Espace Numérique Mobile

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Fannie, je suis formatrice numérique bureautique et animatrice France Services, depuis février 2021 où j'ai rejoint Média Formation. J'ai été formée à la formation France Services dès mon embauche, c'est-à-dire que je peux accompagner les utilisateurs pour leurs démarches auprès des 9 partenaires France Services (logos ci-dessous). J'interviens 3 jours par semaine sur les ENM et le reste du temps, je fais de la formation en centre.



Qui sont les formateurs ENM ?

Pour les autres permanences, c'est mon collègue Fabrice, qui a la même formation que moi et Rémy, qui intervient en tant qu'animateur numérique.

Quelles sont les demandes les plus courantes ?

La plupart du temps, les utilisateurs nous sollicitent pour leurs demandes de carte grise, ou une création de compte sur le site de la Sécurité Sociale Ameli. Nous accompagnons également pour compléter les dossiers retraites, ou encore pour les déclarations d'impôts.

Comment se déroule une permanence ?

Nous accompagnons les usagers sur différents supports numériques (smartphones, tablettes et ordinateurs) et dans toutes les démarches dites administratives. Notre rôle est d'accompagner les usagers sur les sites gouvernementaux.

Nous sommes autonomes grâce à notre camion aménagé pour accueillir le public. Notre véhicule est équipé d'une connexion internet, de 15 tablettes, 10 PC et d'1 imprimante. La plupart du temps, les communes nous mettent à disposition une salle. Notre camion est accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à sa rampe d'accès.

Nous disposons également d'un casque de réalité virtuelle, avec une application Pôle emploi de simulation d'entretiens. Cela permet entre autre de faire découvrir les nouvelles technologies auprès des seniors et d'amener une approche plus ludique auprès du jeune public.



Fannie LAVISSE devant le camion ENM ci-dessus.



Prioritairement sur rendez-vous au 06 21 61 88 18
Service gratuit et ouvert à tous!

Interview utilisateur du service

Philippe, habitant de Gournay-en-Bray, nous fait part de son retour en tant qu'utilisateur du service.

Avant d'arriver à Gournay-en-Bray, j'habitais la région parisienne. J'avais un soucis de Carte vitale suite à un mauvais rattachement de centre dût à mon déménagement. C'est la Mairie qui m'a indiqué que je pouvais me rendre aux permanences de l'Espace Numérique Mobile, pour y trouver gratuitement assistance. Depuis le mois de mai, je viens toutes les semaines. Fannie m'accompagne pour le suivi de mon dossier en ligne.



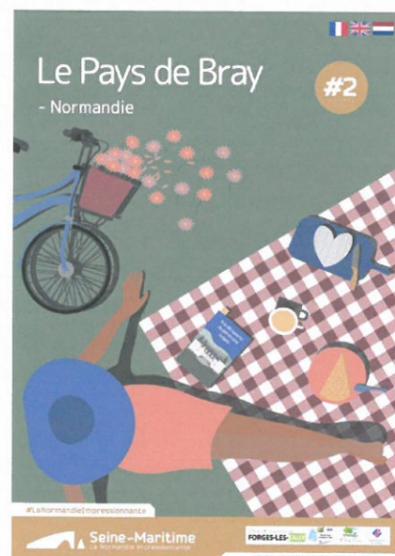
CC4R

Les Actualités

Sortir sur le territoire avec l'Office de Tourisme des 4 Rivières en Bray

Retrouvez dans un seul et même document notre patrimoine, nos idées d'activités, nos producteurs locaux mais aussi nos hébergements touristiques et nos restaurants.

Ce guide est disponible à l'Office de Tourisme des 4 Rivières en Bray à Gournay-en-Bray ou en téléchargement avec le QR code ci-contre



Mobilité

La mobilité est un enjeu fondamental pour le territoire rural de la CC4R. Les difficultés de mobilité pour certains publics (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, élèves et étudiants, actifs, personnes en insertion sociale ou professionnelle, touristes, ...) sont un axe prioritaire de réflexion. La CC4R vous aide dans vos déplacements en vous rappelant que des transports collectifs sont disponibles sur notre territoire.

Rendez-vous sur le site

www.cc4rivieres.com

-> Environnement

> Mobilité



INTERVIEW

Vice-Présidente

Rencontre avec Christine Lesueur, vice-présidente chargée du Développement Économique et du Tourisme.

Pourquoi avoir choisi principalement ces vice-présidences lors de votre candidature, et que pensez-vous que votre personnalité peut apporter au développement de ces compétences pour le territoire de la CC4R ?

Le nombre de vice-présidences et le choix des délégations ont été décidés de façon unilatérale par le Président de la CC4R, Éric Picard. En tant que maire de Forges-les-Eaux, ville touristique majeure du Pays de Bray, la délégation touristique me permet de travailler sur tout le territoire. En ce qui concerne le domaine économique, j'ai une expérience de 30 ans de comptabilité où j'ai pu côtoyer les chefs d'entreprise.

Pourriez-vous nous parler des axes de développement économique ?

Je souhaite que nos métiers puissent s'adapter à notre territoire avec le pôle Gournay-en-Bray/Ferrières pour des activités de grandes entreprises, des industries. Et pour la partie Forges-les-Eaux, il faut travailler sur des activités agro-alimentaires (pôle viande).

Quels sont les atouts de notre territoire dans chacun des domaines ?

Touristiquement, notre territoire est proche de la couronne parisienne et permet d'accueillir des citadins dans un écrin de nature et de détente. Économiquement, notre territoire est également situé entre Beauvais, Rouen, Amiens et à 1h45 de Paris. C'est un atout mais il faut réussir à maintenir les entreprises sur le territoire. L'arrivée de la fibre au 1er semestre 2023 est un atout supplémentaire.

Comment imaginez-vous l'avenir de notre territoire ?

L'attractivité de notre territoire pour des jeunes familles passe forcément par l'emploi, l'habitat et l'accès aux soins. Pour l'emploi, c'est de soutenir les entreprises existantes, d'essayer de trouver de nouvelles entités en exploitant l'image d'un territoire environnemental accueillant.



le CC4R Récap'

La newsletter de la Communauté de Communes des 4 Rivières

LE RÉCAP' : la Newsletter de la Comcom



Une lettre d'information numérique est en cours de réalisation, elle sera envoyée régulièrement par e-mail aux personnes inscrites. Cette newsletter vous informera sur les actualités et nouveautés de la CC4R.

Pour la recevoir, inscrivez-vous sur le site :

www.cc4rivieres.com



INTERVIEW

Vice-Président

Rencontre avec Thomas Hermand, vice-président de l'Aménagement de l'Espace, Mobilité et des Maisons de Services au Public.

Pourquoi avoir choisi principalement ces vice-présidences lors de votre candidature, et que pensez-vous que votre personnalité peut apporter au développement de ces compétences pour le territoire ?

En me présentant, je ne connaissais pas les délégations, je me suis présenté pour être vice-président parce que je voulais mettre mes compétences et mon dynamisme au service de la communauté de communes. Lorsque Éric Picard m'a proposé mes délégations, je ne m'y suis pas opposé, au contraire. En effet, j'ai toujours été défenseur des transports en commun en tant qu'étudiant puis, pour aller au travail, j'ai souvent pris le train que je le prends encore. En ma qualité de Maire de Serqueux, disposant d'une gare, je travaille déjà sur la mobilité et suis en contact avec des interlocuteurs SNCF. Il était donc évident d'accepter cette vice-présidence.

Pourriez-vous nous parler des projets en cours sur le développement de la mobilité ?

La communauté de communes a pris la compétence Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) très récemment, mais l'inventaire a déjà été fait, on sait ce qui existe et ce qu'il faut améliorer. Je suis convaincu que dans un premier temps, il faut mettre nos forces dans la coordination et le dialogue avec les organisateurs de mobilité pour améliorer l'accessibilité et l'information aux habitants. Il nous faudra compléter la commission pour continuer son travail. Des pistes ont été émises comme la rationalisation des lignes de transports collectifs, la mise en place d'un transport à la demande, l'adaptation des fréquences de trains aux contraintes des usagers.

Cela passe également par l'aménagement de nos gares. À Gournay/Ferrières il faut améliorer l'information, la signalétique, l'achat de titres. À Serqueux, il faut aussi améliorer l'information, l'accessibilité et travailler sur les aménagements extérieurs en créant un pôle d'échanges multimodal.



Quels sont les atouts de notre territoire dans chacun des domaines ?

En matière de mobilité, notre territoire a tout à faire notamment pour être pionnier dans la mobilité durable dans la ruralité. Le monde rural a également sa carte à jouer pour cet enjeu qu'est le développement durable et solidaire.

Pour le numérique, j'oserais presque dire l'inverse : c'est le numérique qui va apporter à notre territoire, avec le développement des usages notamment professionnels. Le numérique peut tellement nous apporter pour développer notre communauté de communes !

Pouvez-vous nous parler de quelques projets en cours sur le déploiement du numérique ?

D'abord, c'est l'Espace Numérique Mobile, que l'on continue de développer, certains l'appellent encore "le bus numérique". Il permet de lutter contre la fracture numérique mais aussi contre la fracture des services publics. En effet, les services publics désertent nos communes et l'Espace Numérique Mobile est labellisé "Maison France Services", ce qui permet de développer des services de proximité. Sur la fibre, les premières commercialisations ne devraient plus tarder dans le sud de la CC4R, et toute la communauté de communes devrait être couverte mi 2023.

Comment imaginez-vous l'avenir de notre territoire ?

Avec de la coordination dans la CC4R, et plus largement dans le Pays de Bray, nous pourrions avoir un territoire d'avenir. Notre communauté de communes a de nombreux atouts : le cadre de vie, la qualité de vie, la beauté des paysages. En augmentant les services de proximité, en améliorant le maillage des maisons médicales et en facilitant la mobilité, nous pourrions le développer tout en conservant notre identité.

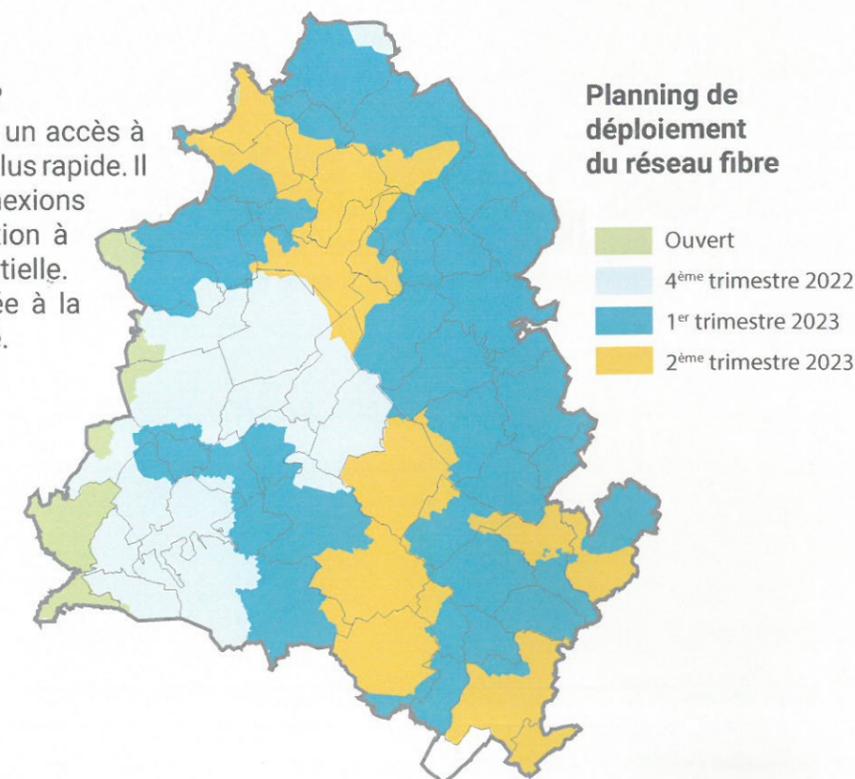
L'avenir, c'est notre belle CC4R !

La Fibre

Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique permet d'avoir un accès à internet de meilleure qualité et plus rapide. Il existe différents types de connexions utilisant la fibre. Cette connexion à la fibre peut être totale ou partielle. Votre commune sera raccordée à la fibre selon le planning ci-contre.

POUR EN SAVOIR +
SUR LA FIBRE



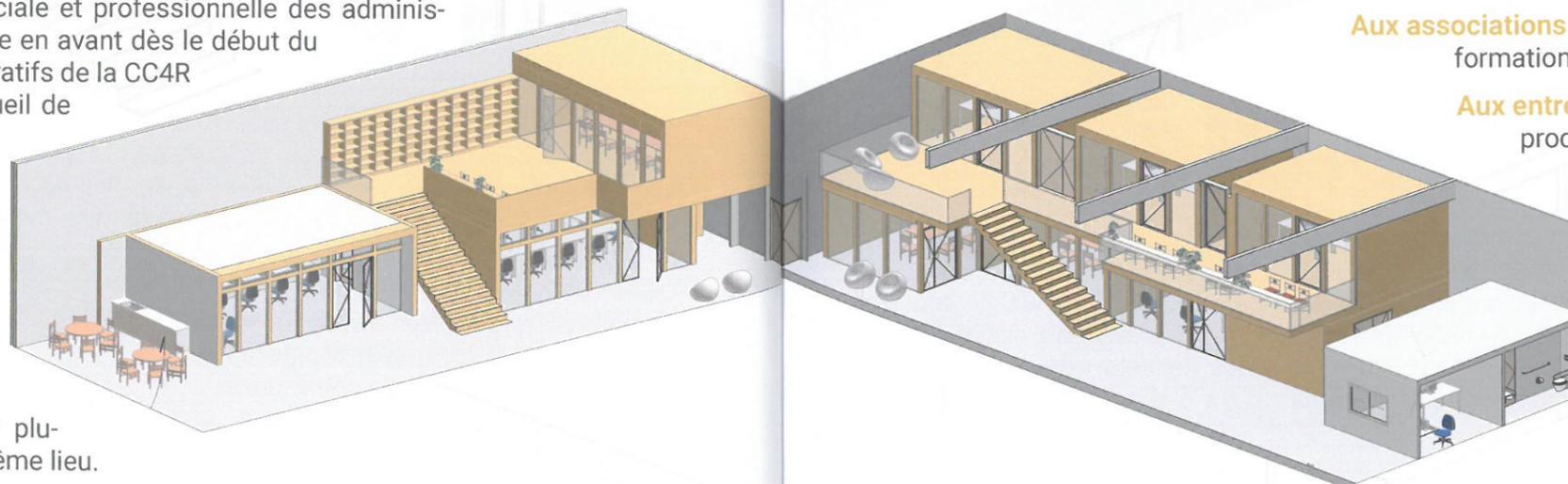
CRÉATION DU SIÈGE DE LA CC4R

& d'un Espace de formation et de Coworking

Présentation du projet

Il s'agit de l'ancien site de l'entreprise Unifiltr', situé 2 avenue de la Garenne sur la Zone d'Activités de la Garenne à Gournay-en-Bray. Les activités de l'usine s'étant développées et le site étant devenu trop petit, les propriétaires ont fait le choix d'acquérir et de construire une nouvelle unité de production et de stockage sur la Zone d'activités de la Garenne (en face de la déchetterie). Le bâtiment était donc libre et en vente.

La CC4R a pour ambition de promouvoir l'accès à la formation et au travail à distance pour les habitants de son territoire et des EPCI limitrophes. Cette priorité politique permettant d'accélérer efficacement la résorption du chômage, l'accès à la formation initiale ou tout au long de la carrière, d'améliorer la qualité de vie sociale et professionnelle des administrés du territoire, a naturellement été mise en avant dès le début du mandat. D'autre part, les locaux administratifs de la CC4R ne permettent pas actuellement un accueil de qualité et des conditions de travail optimales pour un rendu de service public à la hauteur des exigences des usagers. Ce sont les raisons pour lesquelles l'investissement dans une structure telle que le bâtiment de l'ancienne entreprise Unifiltr' est apparu comme une véritable opportunité de lancement de ce projet ambitieux et de mutualisation des coûts, en permettant de regrouper plusieurs projets prioritaires en un seul et même lieu.



Un espace de formation et de coworking destiné :

Aux organismes de formation pour dispenser des formations en présentiel ou à distance à des personnes de notre territoire (actifs ou en recherche d'emploi, de reconversion, etc.) qui n'auront plus besoin de se soucier des coûts et de l'organisation des déplacements qui sont souvent un frein à la formation

Aux associations pour pouvoir organiser des sessions de formation pour leurs animateurs, encadrants, etc.

Aux entreprises pour pouvoir bénéficier d'un lieu proche pour la formation professionnelle de leurs employés

Aux entreprises, aux artisans, aux indépendants et travailleurs à distance pour pouvoir bénéficier d'un lieu adapté pour des travaux de bureautique ou de visioconférence

Ces projets se décomposent en 3 phases correspondant à 3 sections du bâtiment actuel :

PHASE 1

Aménagement tertiaire des locaux CC4R

PHASE 2

Aménagement espace de formation et de coworking

PHASE 3

Espace libre pour futur aménagement en fonction du besoin

La réalisation de ces espaces nécessite des travaux d'aménagement qui devraient se terminer d'ici la fin du 1er semestre 2023.

Quelques Chiffres

Les élus communautaires, conscients de l'opportunité d'un tel investissement foncier pour réaliser les projets exposés, souhaitent ainsi offrir aux habitants de la CC4R et plus largement aux personnes souhaitant bénéficier de locaux adaptés à leurs activités, un espace adapté et convivial, tout en maîtrisant l'enveloppe budgétaire affectée aux travaux.

600.000 €

Achat du site
(bâtiment + parcelle à aménager)

1.000.000 €

Estimation des travaux

L'espace dédié à la formation et au coworking sera loué. Les modalités de gestion et de location (coûts, durée, etc.) sont en cours de réflexion pour permettre une grande amplitude d'ouverture, un accès facile et sécurisé, une offre diversifiée et flexible.

Rencontre avec Hélène

Hélène est chargée de prévention des déchets au Service Intercommunal d'Élimination des Ordures Ménagères (SIEOM) à la CC4R. Écoresponsable chevronnée et ingénieuse, elle nous explique comment faire des économies tout en préservant notre environnement.



Écoresponsabilité

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Hélène, je suis chargée de prévention des déchets au SIEOM de la CC4R depuis 2018. Mes missions consistent, avant tout, à piloter le programme de prévention des déchets sur le territoire (lutte contre le gaspillage alimentaire, prévention des déchets verts). La prévention porte sur les étapes en amont du cycle de vie du produit. C'est à dire, réduire et éviter la production de déchets avant sa prise en charge.

Quelles sont les actions que vous mettez en place pour réduire les déchets ?

J'accompagne les ménages, les entreprises et les collectivités dans la diminution des déchets produits, en réalisant, par exemple, un diagnostic afin de cibler les axes d'améliorations et besoins. Au travers de cette analyse, je mets en place des actions conjointement avec les usagers pour proposer des solutions afin d'éviter les déchets produits de part leurs activités. Par exemple, nous travaillons en collaboration avec le Centre Hospitalier de Gournay-en-Bray, qui s'inscrit dans la démarche "Maison Gourmande et Responsable". c'est un accompagnement auprès des EHPAD pour les enjeux liés aux repas. Nous avons réalisé un diagnostic sur la production des déchets de l'établissement. Suite à ce bilan, le personnel a reçu une formation. Cet accompagnement a permis de mettre en place des points déchets identifiables avec une information pour améliorer le tri. La pesée du gaspillage alimentaire a permis de mener une réflexion sur les alternatives à mettre en place en cuisine. Nous étudions actuellement la possibilité de développer le compostage et l'éventualité d'installer un poulailler partagé pour les résidents.



Quelle est la différence entre prévention et gestion des déchets ?

La notion de prévention est distincte de celle de « gestion des déchets », car elle propose des actions à mettre en place avant de jeter et surtout avant de produire !

PRÉVENTION DES DÉCHETS

Éviter la production de déchets

Exemple : utiliser une gourde réutilisable plutôt qu'une bouteille en plastique à usage unique



GESTION DES DÉCHETS

Prise en charge des déchets

Exemple : déchet alimentaire jeté non consommé (sachet plastique avec l'aliment à l'intérieur)

Pourquoi réduire la quantité de déchets ?

Les ressources naturelles s'épuisent et deviennent plus rares (eau potable, pétrole, bois...). Cela entraîne notamment un coût plus élevé de la gestion des déchets. En ce sens, réduire notre quantité de déchets permet de répondre aux enjeux environnementaux et sanitaires présents et futurs.

Pour votre porte-monnaie, il est judicieux de limiter au maximum la production de déchets et surtout de s'interroger sur ses actes d'achats (aliments suremballés, produits ménagers...). Il existe des solutions naturelles et surtout moins onéreuses que les produits industriels. Exemples : faire du batch-cooking* au lieu d'acheter des plats préparés, faire ses propres produits ménagers...

*Le batch-cooking est une méthode de cuisine à domicile, basée sur la préparation d'un seul coup des différents plats à servir les jours suivants.

La recette anti-gaspi d'Hélène

LA LESSIVE MINUTE SANS ALLERGENE!

Versez dans l'ordre les 3 ingrédients directement dans le récipient et ajoutez de l'eau chaude. Veillez à ne pas respirer les cristaux et le bicarbonate de soude qui peuvent être irritants. Fermez le bocal, secouez énergiquement et c'est prêt ! Vous avez réalisé en moins de 3 minutes une lessive Zéro Déchet et maison.

Pour l'utilisation, bien agiter le flacon puis versez une à deux cuillères à soupe directement dans le tambour. Dans cette recette, pas d'huile essentielle. En effet, ces concentrés ne sont pas neutres, à la fois pour la peau et l'environnement. Il faut donc réserver l'utilisation des huiles essentielles là où elles sont utiles. Pour le linge, vous pouvez utiliser du vinaigre blanc parfumé par des agrumes pour parfumer votre linge à la place de votre adoucissant habituel.



Combien ça coûte ?

Avec notre recette, vous pouvez effectuer environ 160 lessives pour 20€ (0,125€ par lessive). Un bidon de lessive tout prêt coûte en moyenne 12€ pour 30 lessives (0,40€ par lessive). Notre recette est donc 3 fois moins cher!

Rencontre avec Marion

Marion est chargée de développement touristique de l'Office de Tourisme des 4 Rivières en Bray. En tant qu'habituée et spécialiste du territoire elle nous livre ses astuces et bon plans pour consommer localement.



Consommer Local

Les Marchés

Pour aller à la rencontre des producteurs, j'aime me balader sur les marchés et découvrir leurs spécialités, notamment les fromages locaux, le Gournay et la Tomanou pour ne citer qu'eux. Il y a aussi de plus en plus de maraîchers du secteur qui proposent des légumes en agriculture biologique ou raisonnée sur leurs étals.

FORGES-LES-EAUX

Jeudi matin - Marché producteurs
Dimanche matin - Marché producteurs

GAILLEFONTAINE

Samedi matin => Marché producteurs

GOURNAY-EN-BRAY

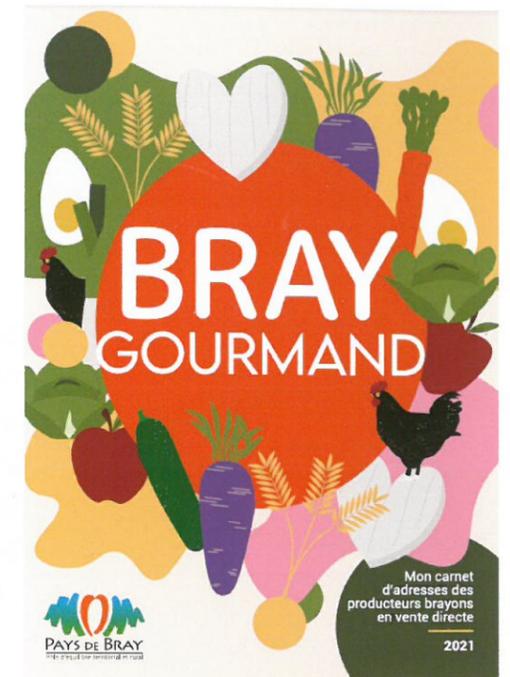
Mardi matin => Vente de volailles vivantes, marché producteurs
Vendredi matin => Marché aux poissons, marché producteurs

LA FEUILLIE

Vendredi matin = Petit marché producteurs

Les Producteurs Locaux

Vous n'êtes pas sans savoir que notre territoire regorge de producteurs locaux divers et variés, du sucré au salé, il y en a pour tous les palais : des maraîchers aux éleveurs, en passant par les producteurs de boissons locales et autres denrées de la ferme. Pour les retrouver, n'hésitez pas à vous procurer le guide Bray Gourmand dans nos locaux ou en le téléchargeant ci-dessous.



Les Sites Internet et Applications

Et enfin pour les plus avertis d'entre vous, des applications et des sites web existent pour consommer local et réduire le gaspillage. Ces applications peuvent également vous permettre de faire des économies. Voici donc mon top 4 des applis et sites les plus pertinents.

1 Bienvenue à la Ferme

Réseau de points de vente unique, diversifié et connecté, elle vous permet de manger des produits locaux sains, frais et de saison, chaque jour où que vous soyez !

www.bienvenue-a-la-ferme.com



2 To Good To Go

Application mobile qui met en relation ses utilisateurs avec des boulangeries, restaurants, supermarchés et autres professionnels afin de leur proposer des invendus à prix réduits sous la forme de paniers à sauver.

Sur Apple et Android



Too Good To Go

3 Mon panier 76

Trouvez les producteurs et/ou les points de vente de produits locaux les plus proches de chez vous, en Seine-Maritime.

www.monpanier76.fr



4 Ma Chouette Cagette

Plateforme numérique de mise en relation des producteurs et consommateurs de produits locaux. Disponible en version web ou en application mobile sur Apple et Android.

www.machouettecagette.fr

